

« Pour Saint CYR, un nouvel élan » D. OLIVIER et A. PATOILLARD

➤ Horaires d'ouverture de la gare de St CYR : nous avons proposé une motion

- SNCF Mobilités a réduit les heures d'ouverture de la gare de St CYR. Les nouvelles dispositions, en particulier l'ouverture plus tardive le matin, entraînent une **baisse de la qualité du service**, au détriment des usagers.
- En effet, par temps de pluie, si le hall n'est pas ouvert, les usagers de la SNCF allant à Marseille sont obligés de se réfugier dans le tunnel ; par ailleurs la suppression de l'arrêt de certains trains en gare de Saint Cyr empêche la correspondance avec le premier TGV du matin pour Paris...
- Nous avons écrit au Maire pour proposer qu'une motion soit votée en fin de réunion du conseil ce 20 Novembre (*voir notre lettre* : <https://goo.gl/4v2rhz>)
- En réunion du conseil, le Maire nous a informés qu'il a écrit au directeur régional de SNCF Mobilités pour protester contre cette décision relative à notre gare (*voir la lettre du Maire* : <https://goo.gl/n6muJi>) et il a proposé d'attendre sa réponse pour définir la suite à donner.
- Nous avons accepté cette proposition mais avons néanmoins appuyé la démarche du Maire en écrivant au directeur régional (*voir cette lettre* : <https://goo.gl/b3Siwo>).
- Il est à signaler que ce sujet ne touche pas que notre commune mais aussi les communes de l'agglomération Sud Ste Baume (hors BANDOL et SANARY), dont les résidents prennent le train à St CYR.
Nous mettons donc les maires des communes concernées en copie de notre courrier.
L'intercommunalité n'est pas pour nous un vain mot...
Par ailleurs, nous envoyons aussi la même lettre au vice-président de la Région PACA, celle-ci étant l'«autorité organisatrice» des transports régionaux, et pouvant imposer des dispositions à la SNCF dans le contrat qui les lie.

➤ La transition écologique et énergétique : parlons-en...

- Au moment où les gilets jaunes expriment leur colère et leur ras-le-bol, justifiés (mais pas les violences de quelques groupes...), en mettant en cause, notamment, la fiscalité écologique, nous continuons à penser qu'il est indispensable que nous nous engagions résolument dans la transition écologique et énergétique, mais avec une politique sociale d'accompagnement et de compensation beaucoup plus ambitieuse.
- La réussite de cette transition repose sur l'ensemble des acteurs mais en particuliers sur les **collectivités territoriales**, qui ont une influence majeure sur divers sujets clés: l'aménagement du territoire (notamment urbain), l'organisation des transports, l'alimentation (circuits courts), l'eau (consommation, inondations, protection des ressources), l'énergie (cf les bâtiments publics, l'éclairage public, les véhicules ...)
- Une démarche existe pour élaborer, formaliser, mettre en cohérence, lancer et suivre les projets : les **Agenda 21** : voir notre projet municipal aux élections de 2014 (<https://goo.gl/Dkt8Ey>)
- En **2013**, notre Maire a fait adopter une délibération présentant le projet d'Agenda 21 de St CYR, et promettant un **programme d'actions pour fin 2013**.
- Nous avons regretté, le 20 Novembre, lors du débat sur les orientations budgétaires, que **5 ans après**, nous attendions toujours ce programme...
- Le Maire nous a répondu que la compétence Agenda 21 a, entre temps, été transférée à l'agglomération.
Nous avons cherché sur le site de l'agglomération : rien sur ce sujet, sauf l'initiative, au demeurant très louable, de l'Ecole du développement durable. On nous balade...

➤ Pôle jeunesse : notre souhait...

- En Février 2018, nous avons pleinement soutenu le projet de création d'un « pôle jeunesse » à St CYR ; nous avons insisté sur la nécessité de travailler le plus en amont possible sur le contenu des missions et sur l'organisation de cette nouvelle structure avec des professionnels, éducateurs en particulier.
- Lors de la réunion du conseil du 20 Novembre, nous était présentée une délibération pour approuver une démarche auprès du Département du Var qui permettra l'intervention à St CYR de l'**APEA**, association de prévention et d'aide à l'insertion. L'APEA recruterait une personne pour cette étude ; nous avons suggéré que la commune envisage de garder cette personne, après l'étude, pour travailler sur le futur projet ;
- Par ailleurs, nous avons rappelé notre demande que le projet de « Pôle jeunesse » soit présenté le moment venu au **CLSPD** (Conseil local pour la sécurité et la prévention de la délinquance)

➤ SPANC : une action collective réussie au bénéfice des usagers

- Nous avons déjà attiré l'attention dans cette tribune sur les anomalies de fonctionnement du service public de l'assainissement non collectif (SPANC), qui relève de la compétence de l'agglomération, dont les tarifs sont prohibitifs.
- Un collectif « **SPANC SSB, le juste prix** » s'est constitué pour obtenir une révision du contrat de délégation de service public ; l'action du collectif a porté, puisque le gestionnaire privé du SPANC a lui-même demandé la résiliation du contrat ; la gestion sera reprise en régie par l'agglomération, ce qui devrait se traduire par une baisse substantielle du coût pour les usagers (les clients concernés à St CYR devraient voir leur facture baisser, sur 10 ans, de 460 € à 100 €...à confirmer...)
- Le conseil municipal n'a eu aucune information sur ce dossier de la part du Maire... nouvel exemple de mauvaise articulation entre la commune et la communauté d'agglomération.